



Jiminyconseil

Cabinet de Conseil en Gestion
de Patrimoine *spécialisé*

odynéo
HANDICAP ET PARCOURS DE VIE

Conférence du 15 février 2024

**Gestion et Protection du patrimoine des personnes en
situation de handicap**

La vulnérabilité d'un enfant ou d'un adulte en situation de handicap engendre des contraintes spécifiques dans l'organisation et la gestion du patrimoine familial. Il est nécessaire de bien les appréhender afin de pouvoir, dans les meilleures conditions, préserver les ressources actuelles et futures de l'adulte en situation de handicap, assurer sa protection juridique et sauvegarder le patrimoine familial.



Les thèmes abordés

Les contraintes spécifiques qui pèsent sur la gestion du patrimoine familial

- Les conditions de ressources pour le calcul de l'AAH
- Le mécanisme de l'aide sociale à l'hébergement
- Les droits de succession entre frères et sœurs
- La nécessité d'une protection juridique

L'organisation du patrimoine de l'enfant ou de l'adulte en situation de handicap

- Comment structurer le patrimoine de la personne en situation de handicap ?
- Focus sur l'épargne handicap : une solution dédiée et adaptée

L'organisation de la transmission du patrimoine des parents

- Pistes de réflexion sur la transmission du patrimoine
- La transmission de la protection juridique



L'animation de la conférence

L'intervention prend en compte les spécificités liées à la situation de handicap, dans ses dimensions humaine, juridique, sociale et financière. Autour d'une présentation structurée, nous laissons libre cours aux échanges afin de répondre le mieux possible aux préoccupations des familles.

Intervenante : Madame Magali KRUG, Conseil en Gestion de Patrimoine Certifiée au sein de Jiminy Conseil, cabinet de conseil en gestion de patrimoine spécialisé dans les situations de handicap (www.jiminyconseil.com).

*« En ce qui concerne l'avenir,
il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible »*

Antoine de St Exupéry